

Jurisprudence

Cour de justice des Communautés européennes

3 juin 2008 (C-308/06), *Intertanko et autres c/ Secretary of State for Transport* et 24 juin 2008 (C-188/07), *Commune de Mesquer c/ Total France SA et Total International Ltd*, « Spécificité de l'ordre juridique communautaire et pragmatisme de la Cour : ou comment lutter efficacement contre les pollutions maritimes », note de Jessica MAKOWIAK 402

BIBLIOGRAPHIE

Articles de droit européen, par Julie LASSALLE _____ 421

Les opinions émises dans la Revue n'engagent que leurs auteurs



Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. 01 44 07 47 70).

DALLOZ

31-35, rue Froidevaux – 75685 Paris cedex 14

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^o et 3^o a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

© Éditions Dalloz – 2009

RTD *Deur.*

Revue trimestrielle
de droit
européen

Avril / Juin
2009
n° 2

le loi, principe général
dans la jurisprudence
communautaire

le rôle juridictionnel
de la Cour
dans le terrorisme

le droit communautaire
des recours internes exercés
contre les ordonnances
de la Cour

les collectivités territoriales
et le droit communautaire :
le droit à risque ?

CHRONIQUES

- ◆ Jurisprudence fiscale européenne (1^{er} janvier 2007 – 31 décembre 2008)
- ◆ L'application du droit communautaire par les juridictions du Royaume-Uni et de la République d'Irlande (2008)

COMMENTAIRES

- ◆ Parlement européen et Conseil, directive 2008/6/CE

Accords et désaccords sur l'ouverture du marché postal

- ◆ CJCE, *Intertanko et autres c/ Secretary of State for Transport*, C-308/06, et *Commune de Mesquer c/ Total France SA et Total International Ltd*, C-188/07

Spécificité de l'ordre juridique communautaire et pragmatisme de la Cour : ou comment lutter efficacement contre les pollutions maritimes

SOMMAIRE DU N° 2-2009

Éditorial, **Dubin enfin ?**, par Jean-Paul JACQUÉ _____ 195

ARTICLES

La bonne foi, principe général du droit dans la jurisprudence communautaire, par Marie-Christine PUJOL-REVERSAT _____ 201

Le contrôle juridictionnel de la lutte contre le terrorisme. Les black lists de l'Union dans le prétoire de la Cour de justice, par Henri LABAYLE et Rostane MEHDI _____ 231

Le droit communautaire et les recours internes exercés contre les ordonnances de renvoi, par Jean-Christophe BARBATO _____ 267

Les collectivités territoriales et le droit communautaire : un droit à risque ? Remarques sur l'instabilité du droit français des contrats publics d'affaires à travers l'exemple des conventions de maîtrise d'ouvrage déléguée (loi MOP de 1985), par Pierre-Yves MONJAL ____ 287

CHRONIQUES

Jurisprudence fiscale européenne (1^{er} janvier 2007 – 31 décembre 2008), par Dominique BERLIN _____ 315

L'application du droit communautaire par les juridictions du Royaume-Uni et de la République d'Irlande (2008), par Emmanuelle SAULNIER-CASSIA et Angela WARD, avec la collaboration de Thibaut FLEURY et Hélène JORRY _____ 361

COMMENTAIRES

Législation

Parlement européen et Conseil

Directive 2008/6/CE du 20 février 2008 modifiant la directive 97/67/CE en ce qui concerne l'achèvement du marché intérieur des services postaux de la Communauté, « Accords et désaccords sur l'ouverture du marché postal », note de Amadis FRIBOULET _____ 381